



Contribution de Jean RENARD

renard.jean@numericable.fr

Les 20 ans du Conseil de développement

Membre dès l'origine du Conseil de développement et auparavant de la Conférence consultative d'agglomération (1996), je crois pouvoir donner mon sentiment non pas tant sur notre fonctionnement que sur notre rapport aux élus et aux grands choix d'aménagement pour lesquels nous sommes consultés ou mieux autosaisis. Le moment me semble bien choisi après 20 années de participation et suite à la rencontre avec la Présidente de Nantes métropole début février.

Une première remarque est sur notre reconnaissance. Savez-vous que bon nombre d'élus des communes de notre métropole ne savent même pas qu'il existe un Conseil de développement ? La méconnaissance des réalités métropolitaines par bon nombre d'élus municipaux est un obstacle pour nombre de problèmes qui se posent à l'échelle de l'agglomération. Une assemblée annuelle des élus de base permettrait sans doute de lever bien des incompréhensions. On me dit même, je n'ose y croire, que des élus de Nantes métropole sont dans ce cas. Ce serait à vérifier.

Il faut dire à leur décharge que la presse régionale est la plupart du temps muette quant à nos activités, alors que la cheville, le genou, ou encore mieux ou pis une simple indisposition passagère d'un équipier du FC Nantes fait la une ! Cette relation entre le Conseil de développement et la presse locale n'est pas propre à Nantes, elle se pose dans les autres grandes villes. Heureuse initiative, Presse Océan a rendu compte le 9 février des travaux du Conseil sur deux pages et fait état des interrogations et critiques de ses membres sur les relations avec les élus. C'est une très bonne chose et nous nous en réjouissons. Pourvu que cela dure.

Une deuxième remarque est la prise en compte de nos travaux. Est-ce que nous prêchons dans le désert ou bien sommes-nous entendu et au-delà, quelles réalisations concrètes l'ont été suite à nos remarques ?

C'est que, depuis vingt années, que de propositions faites, de suggestions proposées, de remarques, de critiques, avons-nous pu faire. Ce sont des volumes entiers de textes qui sont archivés et qui, semble-t-il, sont restés lettre morte. En deux domaines, toutefois nous avons été écoutés. D'une part pour la politique du sport de haut niveau où se dégage suite à nos propositions une dimension métropolitaine et non plus de patronage. D'autre part sur la question des risques et de leur prévention, notre groupe de travail consacré à ce sujet, comprenant nombre d'experts, a pu se faire entendre.

Certes les hautes autorités et des élus nous écoutent, les techniciens, du moins certains d'entre eux, nous lisent, mais au total que sont devenues nos principales suggestions ? Lors de l'organisation du débat sur la Loire, le

Conseil a été consulté comme outil méthodologique, ce qui peut constituer une forme intéressante et nouvelle de reconnaissance.

On aurait pu penser que le grand débat sur la Loire allait changer en profondeur les choses. Mais pourquoi des membres de la commission, sauf son président, ont-ils été choisis par les groupes politiques, même si certains l'ont été pour leur connaissance du fleuve et de ses caprices ? À lire les résultats de cette vaste consultation, nous restons sur notre faim à écouter des membres du Conseil de développement. "Tout ça pour ça" dit l'un d'entre nous. Et il est vrai qu'une fois encore on a joué petit bras en rejetant des propositions qui auraient mérité un large débat transparent.

L'exemple du projet de pont transbordeur est symptomatique. Il aurait été un symbole tout autant qu'un outil pour les déplacements. Un lieu de tourisme et un clin d'œil sur le patrimoine de jadis. Dans la ville de Jules Verne et aux côtés des machines de l'île, il prenait sens. Mais il est vrai que dans son discours notre Présidente a fait allusion, à plusieurs reprises, aux travaux du mandat, comme si c'était l'horizon sur lequel raisonner, oubliant au passage les propositions concernant Nantes en 2030. C'était aller aussi dans la reconnaissance des spécificités de la ville sur lesquelles s'appuyer, ce qui est la volonté de notre Présidente à l'entendre. Certes au sein même du Conseil de développement les propositions pour le type de franchissement à choisir n'ont pas fait l'unanimité.

En revanche se vanter du miroir d'eau devant le château, bien étriqué par rapport au modèle bordelais, et en faire une réalisation exemplaire est aller un peu vite.

Un autre exemple d'oubli ou de non prise en compte des propositions du Conseil de développement est la réflexion, entamée il y a longtemps, sur les temps dans la ville. Si l'on veut prendre en compte des exemples de réalisations d'autres villes, plutôt que réaliser un miroir d'eau, on aurait pu réfléchir à ce que Belfort, Rennes, Bordeaux, Grenoble ou Montpellier ont tenté dans ce domaine. Il y a sans aucun doute des économies à faire en gérant au mieux les temps de la ville, ce qui éviterait de coûteux travaux notamment de voirie. Est-ce à dire que le lobby du BTP est suffisamment puissant pour rejeter des réflexions de bon sens ? À quand la mise en place, comme en d'autres villes, d'un bureau des temps composé d'élus, de techniciens et de représentants de la société civile ?

Il est vrai que les conflits autour des grandes infrastructures sont bien présents et qu'il est difficile de faire les choix. Ceux-ci ne datent pas d'aujourd'hui, l'histoire de la ville en fait foi. Du passage du chemin de fer dans la ville le long de la Loire à l'abandon des rives du fleuve, des comblements au choix d'un nouvel espace aéroportuaire, de la localisation d'un nouveau CHU aux tracés de nouvelles lignes de transport en commun, du refus de pénétrantes au profit d'un périphérique, les sujets de réflexion ne manquent pas.

L'apparent désintérêt des élus de la communauté urbaine pour l'avenir du port est aussi un sujet qui mérite réflexion de la part du conseil de développement. Autrefois J.J. Régent rappelait ce rôle essentiel qui faisait de Nantes une ville port et qui possédait donc des traits particuliers et spécifiques. Le glissement des activités vers l'aval, la stagnation pour ne pas dire plus des trafics, le non entretien des quais, la présence de friches, la transformation des espaces portuaires en lieux de loisirs, de spectacles, de restauration et de guinguettes, ont eu comme résultats d'oublier les activités proprement portuaires. Est-il trop tard pour une prise de conscience ? Qu'est devenu le grand port et industriel et colonial des années 1930 vanté par une affiche célèbre ? Le grand débat sur la Loire n'y a répondu que partiellement. L'on comprend les inquiétudes exprimées par le maire de Saint-Nazaire, la CCI et l'Union maritime Nantes ports et relatées par la lettre d'API. Il est vrai que l'Etat semble se désintéresser de l'avenir du port, ce qui ne facilite pas les choses.

Une troisième remarque tient au rôle que le Conseil, renouvelé et rajeuni, pourrait jouer dans l'avenir.

Ainsi, parler de démocratie participative, de co-construction, est-ce faire avaler par les citoyens des projets concoctés en haut lieu, entre élus et techniciens dans l'ombre, ces derniers souvent plus puissants que les premiers du fait de leurs compétences supposées ou reconnues ? Ou bien est-ce discuter, peser puis accepter des projets innovants venus de la société civile et qui n'étaient pas forcément dans le projet concocté lors de la préparation des échéances électorales, quitte à se déjuger et reconnaître que l'on a pu se tromper ?

Notre président l'a rappelé avec force lors de la dernière assemblée générale "l' élu n'est pas détenteur de la vérité universelle, l'habitant non plus".

Il y a là un vrai débat de fond sur la décision publique, que les avatars actuels autour du projet de transfert de l'aéroport soulignent. Qu'est ce que l'intérêt général en ce début du siècle ?

Je dois bien avouer qu'après 20 années de militantisme bénévole au sein du Conseil de développement, je cherche encore le moment où un élu a reconnu s'être trompé et fait amende honorable. Il lui est plus simple de rejeter ses échecs sur la faute des autres.

Il y a donc de la part des élus face à la société civile et à ses représentants une nécessaire évolution des comportements et des pratiques. Il ne suffit pas de se dire à l'écoute.

Ceci expliquerait la crise de la démocratie et l'écart de plus en plus grand entre des professionnels de la politique qui en vivent et les citoyens qui subissent. Où sont les militants bénévoles de jadis ? Comme le dit le géographe Lussault, on est passé de "la lutte des classes à la lutte des places", ce qui n'est pas bon pour le jeu démocratique. Le cumul des mandats, la professionnalisation des politiques, le système électoral mis en place, le jeu musical qui consiste, après avoir été un temps au service d'un élu, d'en devenir le successeur, écartent des préoccupations de la vie réelle trop d'élus, même si certains en sont conscients et tentent de renouer les contacts. Mais les cérémonies des vœux, on parle quelquefois de marathon des vœux, qui occupent tout un mois, suffisent-elles ?

Les sujets ne manquent pas qui désorientent nos concitoyens. Un seul exemple, le redécoupage des circonscriptions à la veille des dernières élections départementales au sein de l'agglomération est un déni de démocratie. Ce ne sont pas les espaces vécus et les quartiers reconnus qui ont servi de base mais un savant mélange entre les bureaux de vote, ce afin de conserver la majorité.

Il en va de même des élections au sein de la métropole. Depuis des années, des membres du Conseil de développement demandent que l'on vote au suffrage direct pour l'élection des élus de l'agglomération. Or, il y a toujours des réticences. Naguère, le maire de Rezé, par ailleurs président de l'agence d'urbanisme, avait émis le vœu de transformer les communes de l'agglomération en quartiers ou en arrondissement et de voter à l'échelle de l'agglomération. Cet essai n'a pas été transformé ! C'est dommage, d'autant que pour bon nombre de nos concitoyens venus d'ailleurs qui s'installent dans l'agglomération, pour eux ils viennent à Nantes et non à Sautron, Orvault ou Rezé. Or, ils sont de plus en plus nombreux vis-à-vis des natifs. Les limites communales n'ont plus le sens qu'elles avaient jadis. L'exemple de la fusion de nombreuses communes rurales devrait être suivi pour l'agglomération. À n'en pas douter ce serait une source d'économie. On nous répondra encore une proposition utopique et décalée du Conseil de développement. Qui vivra verra !

Il y a désormais, à l'échelle des familles, une pratique de la ville qui est en fait au niveau de l'agglomération ou du quartier, et non plus de la commune qui demeure surtout un relais administratif, ce entre les lieux des études des enfants ou ceux de loisirs et de travail des parents.